

## Opérations autorisées et déroulement de l'intervention

### Opérations autorisées

Les interventions élémentaires BT sont des opérations d'ordre électrique simple qui s'effectuent exclusivement hors tension et en zone 1.

Les types d'interventions élémentaires s'appliquent pour :

- dans le cadre des limites de l'habitation
- Le **remplacement à l'identique** ou la pose et la dépose d'une prise (2P+T), d'un interrupteur ou d'une lampe.
- Le **remplacement à l'identique d'un fusible BT** de type domestique.
- Le **raccordement d'un matériel électrique** à un circuit en attente mis hors tension (cumulez, thermostat, cde véhicules roulants, ...).
- Le **raccordement d'un dispositif de protection** limité à 32 A en CA ou 16 A en CC.



Outils ou électrique en attente de raccordement à un circuit mis hors tension

### Déroulement de l'intervention

L'intervention élémentaire ne peut se dérouler qu'en mode hors tension et sans voltage résiduel BT. Avant de procéder aux étapes de la mise hors tension (mise en sécurité), une pré-identification doit être effectuée.



Présence de conducteurs accessibles sous tension (pour chaque interrupteur)  
Précaution par affichage pour l'attente des BT

#### A- Mise hors tension



##### 1 Séparation

Identification de circuit ou d'équipement concerné. Séparation de circuit concerné des sources de tension à l'aide d'un dispositif de séparation adapté. Cette séparation doit être effectuée de façon certaine.

##### Conditionnement

Conditionnement en position d'ouverture à l'aide d'un blocage mécanique (verrou...) pour interdire toute manœuvre de remise sous tension.

La conditionnement doit s'accompagner d'une signalisation.



##### 2